

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Paris – Le Samedi 13 avril 2013

Tour de table

Avant d'entamer la partie statutaire de notre assemblée générale, le Président propose un tour de table afin que chacun se présente.

Le président s'adresse ensuite en ces termes aux membres des sections qui ont fait l'effort de se déplacer pour être présents à cet important moment que constitue une assemblée générale d'association ; « *Je souhaite la bienvenue à tous ces jeunes, et moins jeunes, qui sont au fond de la salle. Mille mercis de nous être fidèles* ».

A l'issue des présentations l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2012 est déclarée ouverte.

Appel des représentants de sections et des administrateurs

Le secrétaire national adjoint procède à l'appel des sections et des administrateurs. 14 sections sur 17 sont présentes ou représentées totalisant 44 voix, ainsi que 22 administrateurs sur 24 qui représentent un total cumulé de 66 voix. Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut être valablement délibérer.

Désignation du président de séance

Après avoir explicité le rôle du président de séance, le président ORSINI fait appel à candidature. A sa demande le Maître Principal Robert MOISAN est désigné à l'unanimité.

Ouverture de l'Assemblée générale

Le président Orsini ouvre l'assemblée générale (Cf Allocution d'ouverture en annexe 2)

Ordre du jour

- Allocution d'ouverture du président national.
- Appel des représentants de sections et des administrateurs.
- Désignation du président de séance.
- Minute de silence.
- Rapport moral du président national.
- Rapport financier du trésorier national.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Approbation des comptes.
- Présentation et vote des délibérations.
- Confirmation de Mr François-Xavier Zalisz vérificateur aux comptes adjoint.
- Dissolution ou mise en sommeil de sections.
- Retrait d'agrément à Représentant Départemental Accrédité.
- Election du tiers sortant.
- Questions diverses.
- Clôture de la séance.

Minute de silence

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi que des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payés de leurs vies le service de la paix. Il prononce les quelques mots suivants :

« *En ce 81^{ème} Anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayons une pensée plus affirmée pour tous nos Amis Acomarins disparus au cours de ces décennies.*

À tous nos camarades et Présidents Nationaux décédés, connus et moins connus, qui ont contribué par leur valeur, leur implication et leur attachement si généreux au rayonnement de L'ACOMAR, mais qui ont aussi meurtris nos cœurs de marins par leurs disparitions.

A vous, défunts marins, qui avez quittés les rangs de notre association. Sachez que L'ACOMAR vous est profondément reconnaissante.

A vous, la Gloire et l'Éternité. A nous, le Souvenir et le Respect ».

Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI

Vous trouverez le texte intégral en annexe (Rapport moral et d'orientation du Président en annexe 3).

Adoption du rapport moral et d'orientation :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier national

Gérard Bouhallier, notre trésorier national prend la parole :

« Il me revient donc de vous présenter les comptes de notre association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Ces comptes ont été validés par le conseil d'administration en sa séance du 13 avril 2013.

Ce rapport porte sur :

1. Les comptes du siège seul.
2. Les comptes fusionnés des sections.
3. La situation comptable fusionnée de l'association ».

Comptabilité du siège.

« Le rapport dépenses/recettes dégage un résultat d'exploitation excédentaire permettant de résorber, le résultat déficitaire cumulé au 31 décembre 2011. A noter les faits marquants de l'exercice 2012 :

- Les dispositions prises pour la diffusion et la communication de la revue sur notre site internet ont permis de réduire de manière importante ce poste ($\pm 57\%$).
- Les frais de déplacements et de missions sont en diminution à comparer à 2011. La baisse de ce poste de résultat de l'activité réduite du président national pour raison de santé ; mais aussi, encore cette année, du fait que certains présidents délégués ont pu prendre en charge, sur leurs fonds personnels ou dans l'exploitation de leurs sections, certains frais de déplacements dont ils auraient pu demander la prise en charge par le siège.
- L'assemblée générale de Marseille en 2012 a été équilibrée pour ce qui est du budget pris en charge par le siège.
- Le siège a remboursé à la section Alsace la quote-part qui lui revenait sur le résultat de l'assemblée générale 2011 à Strasbourg.
- La subvention d'exploitation obtenue du ministère de la défense a été diminuée de 300€ par rapport à 2011.
- Les quotes-parts de cotisations reversées au siège sont restées stables. Malgré le recrutement de 110 nouveaux membres depuis deux ans on ne constate pas dévolution du nombre des cotisants. Cette situation nous paraît anormale. Une analyse section par section est en cours pour en comprendre l'origine ».

Bilan consolidé de l'association au 31 décembre 2012

« Au 31 décembre 2012 le bilan consolidé de l'association se décomposant comme il suit :

- A l'actif du bilan :
 - o Des immobilisations.
 - o Du stock de fourniture de magasin.
 - o Des créances et valeurs à régulariser.
 - o Des valeurs en banques et caisses.
- Au passif du bilan :
 - o Des réserves de trésorerie provenant du résultat.
 - o Du report à nouveau déficitaire.
 - o Des résultats de l'exercice 2012.
 - o Du solde non encore amorti des subventions d'investissement.
 - o Des dettes et valeurs à régulariser ».

A l'issue de son rapport le trésorier remercie l'assistance de l'attention accordée à ses propos. Celle-ci l'approuve vivement et salue sa rigueur et la qualité de son travail.

Rapport du vérificateur au compte :

Monsieur Daniel HUPONT, notre vérificateur aux comptes prend la parole pour faire son rapport de contrôle effectué le 26 mars 2013, dans les locaux du siège Parisien.

« Attendu qu'aucune adjonction ni réserve n'a été prononcée à son encontre, les opérations relatives à la gestion du trésorier national sont admises et allouées en débit et en crédit.

En conséquence le conseil d'administration en date du 13 avril 2013 a arrêté les comptes de l'exercice 2012, et décharge Monsieur Gérard BOUHALLIER de sa gestion du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012. Après en avoir délibéré l'assemblée générale approuve ou rejette les comptes de l'exercice 2012 ».

Vote des délibérations

Délibération n°1 – Approbation des comptes.

« Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ».

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Les comptes de l'exercice 2012 sont adoptés à l'unanimité. Décharge est donnée au trésorier national pour l'ensemble de sa gestion.

Délibération n°2 – Affectation du résultat de l'exercice 2012.

« Le résultat excédentaire de l'exercice 2012 du siège reste enregistré au compte 109 – Report à nouveau – au solde débiteur, réduisant ainsi le déficit cumulé à 4,86€.

Le résultat respectif de chacune des sections sera affecté au compte 10683 – Réserve de trésorerie – pour le montant propre à chaque section. Dans le cas d'un résultat déficitaire, celui-ci sera affecté à concurrence du solde créditeur. Le reliquat restera imputé au compte 119 – Report à nouveau débiteur.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3 - Budget prévisionnel 2013

« Le budget prévisionnel 2013 a été soumis pour accord au conseil d'administration de ce jour.

Une novation cette année est l'ouverture d'une ligne budgétaire qui permettra au siège d'apporter une participation financière aux sections, pour aider à réaliser certaines activités entrant dans le cadre des missions de l'association et justifiant l'octroi de la subvention du ministère de la défense. Cette aide devra faire l'objet d'une demande spécifique détaillant l'action envisagée et son budget prévisionnel, ainsi qu'un rapport d'activité après sa réalisation ».

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Délibération adoptée à l'unanimité.

Confirmation de François-Xavier ZALISZ à la fonction d'adjoint au vérificateur aux comptes

Afin de soulager le vérificateur aux comptes Monsieur Daniel HUPONT et, suite à son souhait émis depuis plusieurs années d'avoir un adjoint, l'association était dans l'attente d'une personne qui voudrait remplir cette fonction.

Monsieur François-Xavier ZALISZ, membre de la section Nord – Pas de Calais et gestionnaire de sociétés dans un cabinet comptable, a proposé sa candidature. Absent pour raison professionnelle imprévue, c'est le Major Alain CAPILLON qui a présenté son CV au conseil d'administration qui a validé la candidature pour être présentée à l'assemblée générale.

La candidature de Monsieur François-Xavier ZALISZ est soumise aux suffrages de l'assemblée générale.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Candidature est adoptée à l'unanimité.

Mise en sommeil de sections

Quatre sections n'ont plus d'activités ni d'adhérents. Le président propose une mise en sommeil dans un premier temps. Cette situation permet une réactivation plus aisée si les conditions devaient un jour le permettre.

La proposition est mise aux votes de l'assemblée générale.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retrait d'accréditation à représentant départemental

En raison de l'inapplication du mandat qui leur a été confié, ou de changement de résidence hors du département, le président national après avis favorable du conseil d'administration propose à l'assemblée générale de retirer leur agrément à sept Représentants Départementaux Accrédités.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Election du Tiers Sortant

Conformément aux obligations légales il est procédé à l'élection du tiers sortant du conseil d'administration. A savoir :

1^{er} Collège

Luc DEPUYDT ⇒ *Se représente.*
Stéphan JAKUBOYE ⇒ *Se représente.*
Guy BARRAULT ⇒ *Se représente.*
Jean-Pierre LEBLANC ⇒ *Se représente.*
Francis WELCHE ⇒ *Se représente.*
Sophie GODIOT ⇒ *Ne se représente pas.*
Yanick JOLY ⇒ *Ne se représente pas.*

2^{ème} Collège

Bernard MARTINAGE ⇒ *Se représente*
William GRUCHALA ⇒ *Se représente*

N'ayant pas eu de demandes de déposée pour entrer au conseil d'administration et aucune opposition n'étant apparue sur un des noms se représentant, il est procédé à un vote groupé.

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 66

Le tiers sortant est réélu à l'unanimité.

Question Divers

Remplacement de la tape de bouche

La tape de bouche actuelle, dont l'origine est difficilement identifiable, ne reflète pas l'esprit de notre association. Afin de pourvoir à son remplacement un concours a été ouvert voici maintenant deux ans. Un premier train de projets avait été présenté l'an dernier à l'assemblée générale de Marseille qui avait décidé de poursuivre les recherches graphiques. Aujourd'hui sont étudiées les propositions de :

- Monsieur Roger DELMAS, pour l'Ile de France.
- Monsieur Michel BAZIER (2 propositions) pour l'Alsace.
- Monsieur Roger ORSINI, pour Rhône-Loire,
- Monsieur Claude RENEST (Père du secrétaire de la section), pour Drôme-Ardèche.

A l'issue du vote de tous les présents deux projets sont nettement ressortis. Celui de la section Ile de France en première position, suivit de celui de la section Rhône Loire.

Gérard BOUHALLIER prend la parole pour attirer l'attention sur la validité du vote en raison d'un point statutaire en matière de vote lors en l'assemblée générale (Article 14 – Paragraphe 1 et 2).

Paragraphe 1

"L'assemblée générale ordinaire se tient une fois par an. Elle est composée des membres à jour de leurs cotisations représentées par leurs Présidents Délégués de Section.

Chaque membre du Conseil d'Administration dispose d'une voix".

Paragraphe 2

"Chaque Président Délégué de Section dispose d'une voix par tranche de 10 cotisations, enregistrées par le Trésorier National le dernier jour de l'exercice écoulé".

Après avoir pris note de la remarque pertinente de Gérard BOUHALLIER, et après concertation des présents, il est convenu que l'objet du vote n'ayant pas d'incidence statutaire sur le fonctionnement de l'association, les suffrages de l'ensemble des présents serait recevable.

Après cette parenthèse réglementaire, Monsieur Alain FOUGERIE constatant que les deux projets ont des éléments complémentaires, propose de présenter un nouveau projet qui reprendrait ces éléments. Attendu bien sûr que le but est de produire la tape de bouche d'une association d'Officiers et de Marins de **RÉSERVE** et non pas le catalogue des métiers et des matériels de la Marine Nationale.

Le président national ayant reçu l'accord de Monsieur DELMAS pour la nouvelle étude, confie sa réalisation à Monsieur Alain FOUGERIE. Un premier point sera fait au conseil d'administration du 16 novembre prochain.

Montre ACOMAR

Le projet d'une montre siglée ACOMAR est annulé en raison du prix unitaire jugé trop élevé.

Contre = 66.

Abstention = 0

Pour = 0

Assemblée générale des sections

Le Président National rappelle que sauf cas "très" exceptionnel, les assemblées générales en sections doivent avoir lieu courant du 1^{er} trimestre de chaque année.

Réserve citoyenne

Le Président ORSINI exprime son souhait de voir créer une "Commission Réserve Citoyenne". Devant les nombreuses interrogations, la question est mise en attente de la Commission Nationale des Réserves où l'Amiral chargé des réserves pourra donner des éléments de réponses.

Questions écrites

Le Second Maître Adrien CHEVALLIER a déposé dans les temps pour qu'elle soit recevable, une liste de questions écrites dont voici la teneur :

« L'ACOMAR, en multipliant les actions axées sur le devoir de mémoire, mais non sur les Préparations Militaire et la Réserve Opérationnelle, ne prend t'elle pas le risque de devenir une Association d'Anciens Combattants parmi d'autres? Quelles sont les actions actuelles qui nous différencient d'une Association d'Anciens Combattants?? ».

« Statut de "Collaborateur Bénévole du Service Public" dans la Marine. Est-ce que les Officiers Mariniers sont prêts à voir leurs soldes disparaître momentanément, afin de conserver un nombre d'ESR important? (cf Article d'Hervé Guisnel et réaction du Contre-Amiral Lugan lors de la Conférence) ».

« Les sections dans leur quasi-totalité ont connu une importante baisse d'effectifs. L'ACOMAR ne devrait-elle pas chercher à recruter des réservistes opérationnels jeunes afin d'assurer la relève? ».

« La Marine formant chaque année environ 50 Second Maitres, et 60 Matelots de Réserve, pourquoi l'ACOMAR ne compte elle que si peu de jeunes réservistes directement issus du civil? »

« La refonte des statuts en 2010 laisse apparaître une multitude de formes possibles de communication: conférences, débats, rencontres, visites de sites ; et de mode d'activité : instruction, formation, entraînement à la formation nautique et militaire de ses membres. --> N'est-il pas temps de s'y atteler? ».

« Parmi les buts de l'Association prévus par les Statuts, figure le développement de relations et d'action avec les associations des autres armées (dans le cadre national, européen et international) animées de la même vocation. Ne pourrait-on l'initier ? ».

« Les jeunes Officiers Mariniers de Réserve issus du civil n'ont qu'une expérience limitée des règles de vie à bord, des règles de commandement, et des métiers de la Marine. La dynamisation des relations intergénérationnelles ne doit-elle pas passer par la transmission des savoirs en plus de la transmission de valeurs? ».

« Le mode de fonctionnement des Préparations Militaires Marine montre un certain désarroi des chefs de centre, tant au niveau du recrutement d'instructeurs motivés et dans une certaine mesure de leur formation, qu'au niveau des moyens alloués par le Commandement de la Marine. L'ACOMAR ne doit-elle pas se soucier de ces centres de formation des futurs réservistes et apporter son concours aux instructeurs réservistes? ».

« En vue de dynamiser le réseau "Jeune", ne pourrait-on créer un poste de Chargé de Mission ou Délégué National Jeune, afin de coordonner l'ensemble des actions? ».

« Merci d'avance pour la place que vous pourrez donner à ces questions, et qui pourraient probablement faire l'objet d'une commission d'études (ou la nomination d'un Chargé de Mission) afin de nous éclairer sur l'avenir de l'ACOMAR ».

En raison du manque de temps pour répondre complètement, avant l'arrivée du Contre-Amiral LUGAN pour la Commission des Réserves, aucune réponse ne sera faite aujourd'hui.

Pour répondre aux questions posées par Monsieur Adrien CHEVALLIER une commission est créée, pour rendre compte de ses travaux au conseil d'administration de 16 novembre prochain. Sont membres de cette commission :

- Adrien CHEVALLIER ⇒ Président
- Frédérique CALDY
- Nicolas BONED
- Charles DE BREMOND D'ARS
- Hedi BLILI
- William GRUCHALA

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2012 est déclarées close. Le président Orsini remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont une nouvelle fois accordée, ainsi qu'à son bureau. Après la "Commission Des Réserves" qui fait immédiatement suite, tous les membres et les drapeaux sont invités à se rendre à la cérémonie du ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe. Vous trouverez sa relation dans la prochaine revue.

ANNEXE 2

ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ORDINAIRE

Paris – Samedi 13 avril 2013

Allocution d'ouverture du Président National

En ma qualité de Président National, J'ai l'honneur, le privilège et le très grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, en Samedi 13 avril 2013, à 11 heures 30, l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de notre Association ACOMAR, ici, dans les locaux du Centre Marine Pépinière (CMP), salle 115, dans le 8^{ème} arrondissement de PARIS.

Celle-ci marque le 81^{ème} Anniversaire de la création de L'ACOMAR, dont la date fondatrice, le 11 avril 1932.

L'ensemble des travaux de restitution de cette Assemblée Générale est intégralement consacré à l'exercice clos de l'année 2012.

Seul, le rapport moral et d'activité qui vous sera détaillé dans quelques instants par votre Président National, servira également à orienter nos choix pour les 12 mois prochains.

A plusieurs reprises, vous aurez à vous prononcer, par vos votes, sur toutes les parties statutaires qui le nécessitent. Les votes se feront sur le principe du vote à main levée.

Toutes les rubriques portées à l'ordre du jour devront être entièrement développées et traitées.

ANNEXE 3

ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ORDINAIRE

Paris – Samedi 13 avril 2013

Rapport Moral et d'Activités, Année 2012

Présenté par le Lieutenant de Vaisseau ® Roger ORSINI
Président National

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la lecture du rapport moral et d'activités est une des obligations statutaires exigées par la loi du 1^{er} juillet 1901. Comme chaque année, à pareille moment Je vais donc satisfaire à cette impérieuse nécessité en vous disant, au préalable, que la lecture de ce rapport moral est la traduction exacte des exercices et synthèses faites par les membres de notre Bureau National, accompagnés des comptes rendus d'activités des Présidents Délégués de Sections ACOMAR, répartis sur l'ensemble du territoire national.

A savoir également que ce rapport moral et d'activités de l'Année 2012, fait également office de rapport d'orientation pour l'année 2013.

Précisions

En préambule à l'ouverture ce Rapport Moral et d'Activités de l'année 2012, je pense qu'il convient d'apporter une précision essentielle. Traditionnellement, L'ACOMAR ouvre son Assemblée Générale Nationale ou son Congrès National, au printemps, conformément aux bonnes règles d'usage établies au sein de notre Association.

En cette année 2012, compte tenu des échéances électorales nationales relatives l'élection du Président de la République et des députés qui y a fait suite, toutes les deux programmées au printemps 2012. Pour tenir compte des périodes de neutralité imposées par la loi, L'ACOMAR a souhaitée reporter son Congrès National au mois de septembre, afin de ne pas interférer avec ces évènements nationaux.

Au plan national

L'an dernier, L'ACOMAR a fêté dignement tout au long de l'année, le 80^{ème} anniversaire de sa création, et plus particulièrement les 22 et 23 septembre 2012 à Marseille, lors de son Congrès National réuni dans les locaux de l'Institut de Médecine tropicale du Service de Santé des Armées, en journée, et sur le site du COMAR Marseille, en soirée.

Ce Congrès National fut une excellente réussite dans tous les domaines d'organisation et d'activités proposés.

Je tiens à remercier, à nouveau, tous les acteurs qui ont contribué à cette très belle réalisation.

Le matin fut consacré, partiellement, à toutes les parties statutaires et réglementaires qui composent la vie d'une grande Association.

En fin de matinée, nous nous sommes réunis devant le Monument aux Morts situé au Fort Saint Nicolas pour une cérémonie de recueillement destinée aux Pêris en Mer, avec plusieurs dépôts de gerbes. Le CV Frédéric PAILLAT, Commandant la Marine à Marseille ainsi que bon nombre de personnalités civiles et militaires éminentes, nous ont fait l'honneur d'assister à cette cérémonie.

Une garde d'honneur, en armes, et clairon, issue du Bataillon des Marins Pompiers de Marseille est venue rehausser la solennité de ce recueillement. Était également présente à nos côtés : Une délégation importante de Porte-drapeaux.

Après le déjeuner Le CV Frédéric PAILLAT a décoré notre Délégué National EST, Alain KLEIMBERG, de la médaille de bronze des services militaires volontaires. Félicitations à Alain.

Ont suivis, les tous derniers travaux de l'Assemblée Générale.

Avec l'arrivée du Contre-amiral Benoit LUGAN, Directeur Adjoint DPMM, Délégué aux Réserves de la Marine, s'est immédiatement déroulée notre traditionnelle Commission Nationale des Réserves de L'ACOMAR, créée, je le rappelle, le samedi 27 octobre 1979.

A l'issue, nous avons procédé à la remise de la Coupe Courthéoux qui est allée récompenser l'équipe organisatrice de Marseille et son chef d'orchestre, le Maître Principal (H) Philippe CHOVET.

Les travaux programmés pour la journée étant terminés, c'est sur le site du COMAR Marseille que nous nous sommes retrouvés pour le coquetel de fin d'après midi, en présence du Vice-amiral L'HÉNNAF, Commandant le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille et de personnalités locales de premier plan.

La soirée s'est poursuivie autour d'un magnifique buffet avec l'animation musicale du quintette de jazz de la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon.

Notre Congrès National s'est terminé le lendemain par une sortie en mer, offerte par la Section des Bouches du Rhône à tous les participants et leurs accompagnants. Au cours de cette journée, et à la demande de l'Amicale des Anciens Combattants de la Légion Étrangère, les cendres de l'Adjudant SORKINE ont été dispersées en mer conformément à ses dernières volontés.

Ainsi, s'est conclu le 80^{ème} anniversaire de la création de L'ACOMAR sur le littoral méditerranéen. Durant ces deux journées, une ambiance et une convivialité remarquable furent vivement appréciées par l'ensemble des participants.

Au cours de cette année la Section Rhône Loire, née vingt ans plus tard que l'Association nationale, le lundi 21 avril 1952, a tenu elle aussi à marquer, mais de façon bien plus modeste, son 60^{ème} anniversaire en cette année 2012.

Activités

Conseil d'administration

Au cours de l'année précédente, notre Association a réuni 1 fois son Conseil d'Administration le 14 avril.

Bureau National

Le bureau national s'est réuni à 2 reprises le 12 janvier et le 12 juillet.

Ravivage de la Flamme

Le ravivage de LA FLAMME sous l'Arc de Triomphe avec le dépôt de gerbe par notre Association a eu lieu le samedi 14 avril, l'issue du conseil d'administration.

Sortie du drapeau national

Notre drapeau national porté par le Maître(H) Philippe RENAULT et/ou son suppléant Adrien CHEVALIER est sorti 16 fois pour répondre aux multiples invitations reçues.

Je salue, à nouveau, l'engagement et l'enthousiasme dont ils font preuve respectivement dans l'exercice de leurs fonctions et attributions.

Président National

Entre le 5 février et le 12 décembre 2012, votre Président National s'est déplacé à 11 reprises sur Paris, totalisant 23 jours de travail sur place.

A cela il faut ajouter 16 autres déplacements en régions pour les besoins et représentations de l'Association, ou pour répondre aux multiples invitations locales, soit 22 journées supplémentaires.

En outre 2760 kilomètres ont été effectués avec mon véhicule personnel pour satisfaire aux exigences représentatives et invitations diverses.

Dans ce décompte, je ne mélange pas ni n'additionne les déplacements et fonctions du Président Délégué de Section que je suis par ailleurs.

Conventions

Souvenir Français

Le 25 mai 2012 à Paris a eu lieu la signature de la convention nationale de partenariat entre L'ACOMAR et Le Souvenir Français. Celle-ci a été adressée, par courriel du 19 juillet 2012, à tous les présidents délégués de section et responsables accrédités.

L'ensemble des dispositions prévues dans ce partenariat permet à toutes nos sections ACOMAR d'œuvrer en parfaite harmonie avec les délégations et les comités du Souvenir Français.

Marine Nationale

Le 12 septembre dernier une seconde convention a été signée avec la Marine Nationale. Celle-ci est relative au stage de formateur au permis mer « option côtier » au profit des stagiaires PMM.

Après deux ans de négociations, celles-ci ont finalement porté leurs fruits. Désormais la convention autorise à former nos instructeurs permis mer au module pédagogique imposé par la réglementation, auprès des centres de formation de la Marine Nationale. Je tiens à remercier notre Vice-président Philippe CHOVET pour toute l'implication dont il a fait preuve dans la gestion méthodique de ce dossier que je lui avais confié pour l'instruire, il y a maintenant plus de deux ans.

En Région

Au plan régional deux autres conventions de partenariat sont venues étoffer notre Association, par le biais de la Section Rhône Loire.

Partenariat Villeurbanne – Rhône Loire

En raison de l'attachement particulier entre la municipalité de Villeurbanne et la Section Rhône Loire, il était question depuis longtemps de signer une convention dont l'objet serait d'œuvrer à pérenniser et développer le parrainage existant entre l'ex Aviso Escorteur Commandant RIVIÈRE et la municipalité. Parrainage signé le samedi 8 novembre 1986 par Monsieur Charles HERNU, alors Ministre de la Défense et maire de Villeurbanne.

La convention a été approuvée par Monsieur Jean Paul BRET, Maire de Villeurbanne, par courrier du 21 septembre 2012.

Tragédie de Mers El-Kébir (Algérie)

Une seconde convention de partenariat a été signée avec les marins de l'AMMAC de Miribel, le 21 décembre dernier (*juste avant la fin du monde, soit disant programmée, ce soir-là*). L'objet du

rapprochement étant d'unir nos moyens et nos représentations dans certaines activités, notamment lors des cérémonies à caractère patriotique ou relevant du devoir de mémoire.

La première réalisation de cette convention a eu lieu, le 3 juillet 2012 à Miribel (AIN), devant le Monument Aux Morts, pour une cérémonie en hommage aux 1297 marins tués lors de l'attaque surprise de la flotte française en rade de Mers El-Kébir par la marine britannique, le 3 juillet 1940.

Notre section sera également présente cette année pour sa seconde édition avec, je l'espère, celles des amicales et associations régionales.

L'objectif des signataires de la convention est de mobiliser le plus grand nombre pour cet hommage qui se veut régional, mais aussi national.

Pour 2013, je préconise que toutes nos sections ACOMAR participent à cet hommage, ou l'initient, afin de lui donner une résonnance nationale. L'histoire a bien inscrit dans ses pages ce chapitre douloureux, mais la mémoire des hommes l'a presque oublié. 1297 marins tués en quelques heures et rarement un hommage rendu. Je souhaite vivement que nous reprenions ce flambeau dans l'ensemble de nos régions.

Représentations

Commémoration Commandant DUCUING

C'est le dimanche 20 mai 2012 qu'a eu lieu la cérémonie commémorative en mémoire du Commandant DUCUING, tombé au champ d'honneur le 24 mai 1940 au Cap Gris Nez.

Organisée sur les lieux même des faits d'armes, pour la première fois par L'ACOMAR, la cérémonie d'hommage au Capitaine de Frégate de réserve Gabriel DUCUING a été présidée par notre Délégué National Nord-Ouest, le Major(H) Gérard DESRUES.

Cette commémoration tripartite des associations initiées par Gabriel DUCUING (ACORAM, ACOMAR et FAMMAC) est le fruit de la mise en place d'un partenariat réciproque conclu l'an dernier entre les dites associations nationales, pour une organisation annuelle tournante de la cérémonie.

Centenaire des faits d'armes de la Brigade Ronarc'h – 11 et 12 octobre 2014

Au cours de l'année 2011, le Comité Franco-Belge de Commémoration des Faits d'Armes des Fusiliers Marins Français de la Brigade Ronarc'h (*dont fait partie l'ACOMAR, représentée par le délégué national nord-ouest*), a été réactivé pour préparer les cérémonies du centenaire de la participation de la Brigade aux combats de MELLE et DIXMUDE, en octobre et novembre 1914.

Le COMIFUSMAR a procédé en 2012 aux premières réunions d'organisation. D'autres suivront en 2013 et 2014.

Effectifs

Contrairement à certaines idées reçues et aux mauvaises langues qui colportent rarement la réalité, l'ACOMAR a enregistré en cette année 2012, cinquante nouvelles adhésions. Celles-ci, s'ajoutent aux soixante adhésions enregistrées l'an dernier.

Cette troisième augmentation consécutive de l'effectif doit se poursuivre en 2013. Année après année, notre ascension en termes de recrutement est significative. Nous ne pouvons que nous en réjouir alors que bon nombre d'associations se plaignent d'une diminution inexorable et croissante de leurs effectifs. Restons tous très mobilisés et poursuivons activement cette dynamique de recrutement.

Je veux à nouveau saluer ici, le travail pertinent et patient des présidents délégués de sections et des représentants départementaux accrédités, pour l'activisme dont ils font preuve au plan local.

Commissions

Au nombre de quatre, elles ont diminuées en volume, en 2012.

Commission Armée – Jeunesse :

19 réunions dont 2 séances plénières principalement gérées par Messieurs Philippe RENAULT et Adrien CHEVALIER.

Forum Bleu Marine

Aucune réunion. Cette commission est en cours de restructuration.

Conseil Supérieur de la Réserve Militaire

8 réunions.

Commission Nationale du Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau

2 réunions annuelles, les 21 mars et 17 octobre 2012.

J'ai intégré cette commission au début 2012 en qualité d'expert. La rédaction de mon instruction relative aux Porte-drapeaux a séduit les membres de cette Commission de L'ONAC qui ont souhaités mon admission en son sein.

JNR 2011

Comme chaque année, certaines sections n'ont pas encore réussies à intégrer les structures de pilotage locales, malgré les efforts occasionnés.

Comme je vous l'ai dit à Marseille, les dysfonctionnements départementaux et/ou les non représentations constatées dans vos zones de compétences, feront à nouveau l'objet d'une recommandation particulière auprès du CSRM. Pour ce faire, je vous demande de me faire parvenir, dans les meilleurs délais, l'ensemble des problèmes rencontrés et/ou vos suggestions à faire valoir. Je ne manquerai de les relayer à l'autorité compétente.

Par ailleurs, j'ai constaté une motivation et un engouement remarquable dans les régions où elles ont eu lieux. La tenue de stands et autres réalisations militaires honore pleinement leurs acteurs.

Pour 2013 : Poursuivons, et ne relâchons pas l'ensemble de nos efforts pour être présents à ces journées essentielles dédiées aux réservistes que nous sommes, car elles nous valorisent pleinement.

Rayonnement

L'analyse des comptes rendus d'activités qui me sont parvenus démontre le vif intérêt que vous portez au rayonnement local, départemental ou régional. Je ne peux que vous encourager à l'intensifier davantage.

Depuis le début de ma mandature en 2004, j'ai volontairement toujours voulu placer la section, au cœur de notre structure. Je suis particulièrement attaché aux résultats obtenus dans chacun de vos territoires. Je suis tout autant sensible à votre représentativité locale. Plus votre présence sur le terrain sera active et visible, plus grande seront notre valorisation et notre reconnaissance aux yeux des citoyens et aux regards des élus.

Je profite également de ce rapport moral pour saluer l'ensemble de nos cadres PMM et autres acteurs et animateurs de l'institution, pour le travail remarquable qu'ils ont effectués au profit de notre jeunesse. Ce travail doit impérativement s'intensifier en 2013. A terme, il y va de notre crédibilité vis à vis de notre institution et de ses dirigeants. Il en va de notre avenir à moyenne échéance. N'hésitez pas à prendre des initiatives, je serai à vos côtés pour les soutenir.

Devoir de mémoire

Chaque année je suis agréablement surpris de constater combien votre présence et vos initiatives dans ce domaine, sont généreuses.

Avec toujours plus de participations et d'organisations avec les services départementaux de l'ONAC et des comités du Souvenir Français, il demeure certain que les bilans et synthèses ont connu bien des évolutions.

Communication

Site internet

Depuis son ouverture en octobre 2007, sa fréquentation n'a cessé d'évoluer (236 693 visites à ce jour). Obtenant aujourd'hui une moyenne de 3586 visites/mois, je pense pouvoir affirmer que notre site est maintenant en bonne santé et en excellente vitesse de croisière. Cependant, c'est aussi à nous de continuer à l'entretenir avec les comptes-rendus des manifestations que vous organisez. Son contenu d'informations est toujours d'une grande qualité, mais comme tout bon produit, il mérite certainement une nouvelle évolution. Cette vitrine de notre association, est à mes yeux très importante. Elle l'est aussi, au regard de nos institutions et de ceux qui souhaitent prochainement devenir nos partenaires.

Pour l'ensemble du travail accompli, j'adresse mes vives félicitations et compliments à notre webmaster Jean-Claude MERLE.

Revue nationale

Notre revue nationale « L'ACOMARIN » est chaque année, plus belle que la précédente. Il me parvient à chaque parution, bon nombre de félicitations en tous genres que je retourne immédiatement à son concepteur Philippe CHOVET.

Perspectives (je vous demande une attention particulière)

Comme je vous l'ai précisé à Marseille et je vous le répète bien volontiers aujourd'hui, ce 81^{ème} anniversaire de L'ACOMAR doit nous permettre de franchir **une étape nouvelle et très importante**. L'actualité, les réalités et les défis du quotidien évoluent plus que rapidement. Nous devons, impérativement sans tarder **nous adapter à un monde nouveau**.

L'évolution des réserves, à très court terme, va être sans commune mesure avec ce que nous avons connu. Notre association devra certainement prendre des **décisions majeures** et s'orienter très vite en conséquence, pour rester dans la cour des grands. **A nous de savoir faire et de savoir initier**. Si nous n'arrivons pas rapidement à nous mettre sur ce cap et sur ses orientations, je crains la venue de jours bien difficiles et sombres.

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui en 2012 ont contribué bénévolement à nos activités, tous ceux qui ont soutenu en province, tout au long de l'année, le fonctionnement de notre association, ainsi que tous ceux qui au titre de leurs responsabilités ont appuyé notre action au quotidien.

Je remercie également l'ensemble des membres du Bureau National, pour le travail effectué au cours de cette année écoulée et leur renouveau bien volontiers toute ma confiance.

Pour conclure

Nous avons acquis au fil du temps beaucoup de respect, d'amitiés réciproques et de franchise entre nous, et il y a tout lieu d'en être fiers. Nos différences sont devenues avec le temps, des valeurs et des atouts de qualité que nous cultivons aujourd'hui au quotidien. Elles nourrissent aussi tous nos modes de fonctionnement, ainsi que nos fondamentaux au sein de toutes nos hiérarchies. Sachons préserver intactes ces valeurs uniques.

Sachons toujours nous rassembler, même si de temps à autres, la météo se durcie. **Là, seulement est notre vraie grandeur.**

Soyez davantage entreprenants et fiers d'être Officiers Mariniers, Quartiers Maîtres et Matelots des Réserves de la Marine Nationale. Gloires à la Maistrance, Honneurs à la Réserve, et Grandeurs à L'ACOMAR.

Je vous remercie de votre attention. Je sou mets à vos suffrages ce rapport moral de l'année 2012.

S'il y a des questions le concernant, les membres du Bureau National et moi-même sommes prêt à y répondre.

